

Un certain nombre de mécanismes ont été mis en place pour consulter les Canadiens, les communautés et les organisations non gouvernementales à l'échelon national et communautaire, au sujet de la pauvreté, et comprennent par exemple, tant des audiences parlementaires officielles que des activités communautaires informelles.

Lutte contre la pauvreté dans le monde

Par son programme d'APD, le Canada aide grandement les pauvres du monde à disposer de moyens de subsistance durable. Le programme bilatéral canadien d'APD, géré par l'ACDI, garde encore une portée mondiale.

Les partenaires de l'ACDI sont nombreux. Par l'entremise de sa Direction générale du partenariat canadien, elle recourt à divers moyens dont le versement de fonds aux organisations non gouvernementales canadiennes qui travaillent sur le terrain avec des partenaires de pays en développement. Ces projets sont en général conçus et mis en place avec l'étroite collaboration des communautés locales.

Les projets sur la réduction de la pauvreté sont des éléments d'importance des programmes bilatéraux du Canada en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le pourcentage de ces projets est passé de 7,4 p. 100 en 1983 à 34,4 p. 100 en 1993.

L'ACDI privilégie les projets dotés d'un bon mécanisme d'exécution et visant à atténuer la pauvreté chez un groupe cible bien défini. Dans cette optique, entre 1987 et 1992, elle a consacré quelque 13,6 p. 100 du total des projets bilatéraux aux démunis.

Le Programme d'entretien des routes rurales (PERR), qui se déroule au Bangladesh, en est un bon exemple. Il vise à régler deux grands problèmes : l'absence de travaux d'entretien de routine des routes en terre battue conduisant de la ferme au marché et l'incapacité des pouvoirs publics du Bangladesh à assister les femmes démunies non couvertes par les programmes de soutien et d'emploi.

De 1989 à 1995, le PERR a engagé 60 000 démunies pour l'entretien de 60 000 milles (96 540 km) de routes, contre un salaire et une assistance visant à atténuer graduellement leur dénuement. Le succès de ce programme tient surtout à trois facteurs :

- il permet d'aider directement les plus désavantagés;
- il satisfait au besoin immédiat des femmes de trouver un emploi régulier et de disposer d'un revenu approprié, tout en ayant les effets à plus long terme de les initier à une occupation non traditionnelle, de renforcer leur rôle dans la famille et d'améliorer leur statut dans la communauté;
- il apporte une solution pratique au problème de l'entretien des routes.

Dans les organismes multilatéraux, le Canada a eu pour stratégie de promouvoir l'intégration de la pauvreté aux programmes ordinaires, tout en insistant sur le développement participatif et le ciblage de groupes précis. Le Canada a soutenu que la